

École des GSE

Informations sur les enseignements

Lecture d'un plan d'études

Enseignements	Enseignant-e	Obligatoire	Automne <small>= semestre pendant lequel est donné le cours</small>	Évaluation	ECTS	Temps partiel
Durabilité et enjeux anthropologiques	C. Arnsperger	<ul style="list-style-type: none"> • Une puce dans ce champ indique que le cours est obligatoire. 	<p style="text-align: center;">28CS</p> <p style="text-align: center;"><small>28 = nombre d'heures de contact par semestre</small></p> <p style="text-align: center;"><small>CS = modalités d'enseignement</small></p> <p style="text-align: center;"><small>Ces données ne peuvent pas être modifiées une fois le plan d'études validé.</small></p>	<p style="text-align: center;">Pratique</p> <p style="text-align: center;"><small>= modalités d'évaluation.</small></p> <p style="text-align: center;"><small>Elles doivent être respectées.</small></p>	3 <small>Voir ci-dessous</small>	S1
<p>Les modalités d'enseignement possibles : C (cours) ; S (Séminaires) ; E (Exercices) ; TP (Travaux pratiques) ; T (camps, excursions)</p> <p>Le nombre de crédits ECTS représente la charge de travail totale (y compris présence au cours, préparation à l'examen, travail à la maison) pour l'étudiant-e.</p> <p>1 ECTS = 25 à 30 heures de travail.</p>						

LES TYPES D'ENSEIGNEMENTS

- **C** = cours ex cathedra. Cette activité d'enseignement est essentiellement théorique.
- **S** = séminaire. Le séminaire se déroule sur un mode interactif. La participation des étudiant-e-s est élevée. Les étudiant-e-s travaillent en groupe ou individuellement sur des sujets qui font ensuite l'objet d'une présentation ou d'une discussion en classe.
- **C/S** = cours / séminaire. Une partie de l'enseignement est consacrée à la présentation théorique de la matière par l'enseignant. La seconde partie est consacrée à des activités interactives et de présentations par les étudiant-e-s.
- **TP** = travaux pratiques. Ce sont des activités pratiques qui sont généralement proposées en supplément d'un cours et liées à ce dernier.
- **E** = exercices. Les séances d'exercices interviennent après un cours et permettent à l'étudiant-e de s'approprier les concepts vus en classe.
- **T** = terrain. Les activités de terrain ont lieu à l'extérieur des salles de classe de l'UNIL. Ce sont des activités pratiques qui peuvent se dérouler sur plusieurs jours.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT-E DANS LES ENSEIGNEMENTS

Selon le type d'enseignement et les indications figurant au plan d'études, le rôle de l'enseignant-e varie.

Enseignant-e	Type d'enseignement	Explications
P. Nom	<ul style="list-style-type: none"> • Cours • Séminaire 	L'enseignant-e est en principe l'unique intervenant-e et l'enseignement peut être donné avec l'appui des assistant-e-s.
	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux pratiques • Exercices • Terrains 	L'enseignement est généralement donné avec l'appui des assistant-e-s qui parfois prennent en charge les séances.
P. Nom (coord.) W. Xyz	<ul style="list-style-type: none"> • Cours • Séminaire • Travaux pratiques • Exercices • Terrains 	L'indication « coord. » pour « <i>coordination</i> » indique que plusieurs enseignant-e-s se partagent l'enseignement. Un-e enseignant-e est désigné-e coordinateur-trice et s'assure de la cohérence du programme, de la mise à jour du syllabus, de la transmission des notes au secrétariat, etc.
P. Nom (coord.)	<ul style="list-style-type: none"> • Cours • Séminaire • Travaux pratiques • Exercices • Terrains 	L'indication « coord. » pour « <i>coordination</i> » sans mention des noms d'autres enseignant-e-s indique que l'enseignement est donné par un-e enseignant-e de la FGSE avec la participation d'intervenant-e-s externes.
P. Nom (resp.) NN	<ul style="list-style-type: none"> • Cours • Séminaire • Travaux pratiques • Exercices • Terrains 	L'indication « resp. » pour « <i>responsabilité</i> » indique que l'enseignement n'est pas assuré par l'enseignant-e titulaire mais par un-e suppléant-e. La mention NN signale que le nom du / de la suppléant-e n'est pas encore connu. L'enseignant-e titulaire reste responsable de son enseignement malgré son absence.

PLUS D'INFORMATION : <https://www.unil.ch/gse/home/menuguid/enseignantes.html>